

CÉRÉMONIE ■ Dix-huit Icaunais ont été médaillés pour un acte de courage ou un service exceptionnel rendu

L'héroïsme du quotidien mis à l'honneur

Ils sont mère de famille, voisin, élu ou fonctionnaire. Mardi, ils ont été récompensés en préfecture pour leurs actions, petites ou grandes, tournées vers autrui.

Nora Gutting
nora.gutting@centrefrance.com

Mardi, Patrice Latron, représentant de l'État dans l'Yonne, a reçu des Icaunais dans les salons de la préfecture pour les récompenser. Quinze ont reçu la médaille de la sécurité intérieure au titre de services exceptionnels rendus dans le cadre de leurs missions de service public. Comme Lionel Darlot, conseiller municipal de Monéteau, et Adeline Mirol, adjointe au chef de service interministériel de défense et de protection civiles, très investis pendant les inondations de 2016.

Une conduite « exemplaire »

Deux hommes et une femme, « trois citoyens à la conduite spontanée, admirable, exemplaire », selon les termes de Patrice Latron, ont aussi été mis à l'honneur. Ils se sont distingués par « un fait de



RÉCIPIENDAIRES. « Dans une société tournée vers l'individualisme, les actes de courage font du bien aux victimes, aux auteurs et leurs proches et à la société », a déclaré le préfet Patrice Latron, ici au milieu des récipiendaires (moins un absent).

sauvetage ». À l'image de Jean-Louis Gognon qui, en juin 2016, alors qu'il se trouvait à Nuits-sur-Armançon, a « permis le sauvetage d'une personne désespérée prête à sauter sur les voies au passage d'un train ». Il a reçu la médaille d'honneur pour

actes de courage et de dévouement. Elle « est moins connue que la légion d'honneur, concède Patrice Latron. Mais elle illustre la fraternité. » « C'est touchant et gratifiant », a confié Hasna El Fares, à la fin de la cérémonie. En octobre 2017,

cette mère de famille de 37 ans a aidé ses voisins, qu'elle connaît bien, alors qu'un incendie s'était déclaré dans leur immeuble. « Je montais et descendais les escaliers pieds nus. Je me souviens que ma voisine, prise de panique, pleurait avec ses trois

enfants. Elle ne savait pas quoi faire. »

La trentenaire a également informé les sapeurs-pompiers de la situation. « D'où était parti le feu, où étaient la famille et la personne inconsciente qui étaient toujours chez eux. » Ce n'est qu'une fois

qu'elle a vu son appartement qu'elle a compris ce qui s'était passé. « En voyant qu'on avait tout perdu, on s'est dit qu'on l'avait échappé belle. »

« Quand j'ai vu les flammes, j'ai couru »

Patrick Coquillon, 62 ans, en est à sa troisième récompense. Mais il ressent toujours le même plaisir. « Je ne m'y attendais pas », sourit l'ancien sapeur-pompier volontaire. Pourtant, il a porté secours à deux enfants endormis dans une maison en proie aux flammes, en janvier 2017.

« Ça s'est passé à trente mètres de chez moi. Il n'y avait que la route à traverser. Quand j'ai vu les flammes, j'ai couru. Je n'ai pas réfléchi. La porte n'était pas fermée, j'ai pu récupérer les enfants », se souvient le Jovinien. Ses années passées à secourir des victimes lui font dire a posteriori qu'il aurait « pu y laisser [sa] peau ».

Il a d'ailleurs passé une journée au centre hospitalier de Joigny. « Mais les enfants, eux, ont été hospitalisés une semaine à Paris. Je les vois encore aujourd'hui. » ■

FINANCER | ACHETER & INVESTIR | CONSTRUIRE

Salon de l'Habitat



8 AU 10 MARS
AUXERREXPO

Vendredi de 14h-19h, Samedi de 10h-19h et Dimanche de 10h-18h



Télécharger votre invitation gratuite sur
www.salonhabitaatauxerre.com



567572

ENSEIGNEMENT ■ Collège Bienvenu-Martin

Quel sort pour les élèves ?

Hier matin, s'est tenu un comité technique spécial départemental au cours duquel a été évoquée, notamment, la situation du collège Bienvenu-Martin.

Cette situation a déjà été relayée auprès du cabinet du ministre de l'Éducation nationale pendant les vacances par des enseignants et, selon le syndicat SE-Unsa, pourrait l'être ce jeudi matin par la rectrice de l'académie, Frédérique Alexandre-Bailly.

Alors que la durée des travaux doit avoisiner les trois ou quatre ans, l'option qui se profile est de répartir les élèves dans les établissements de l'Auxerrois (Auxerre et Saint-Georges-sur-Baulche) durant ce laps de temps.

Mais une organisation qui pourrait perdurer si le conseil départemental décidait de ne pas engager les travaux, évalués à 5 millions d'euros. Cette décision doit être prise au cours de la deuxième quinzaine d'avril. Ce que confirme Patrick Gen-draud, président du Département.

La décision prise dans la deuxième quinzaine d'avril

En tout état de cause, le maintien de la situation actuelle, avec une partie des élèves accueillis dans un bâtiment du collège Denfert-Rochereau et

l'autre dans un seul des bâtiments de Bienvenu-Martin, semble être exclu. Y compris par le syndicat d'enseignants SE-Unsa de l'Yonne. Sur son site internet, sa représentante Marie Lamoureux juge nécessaire, « que les travaux soient faits ou non », d'assurer « de vraies conditions d'apprentissage pour les élèves et d'enseignement pour les enseignants ».

Si le Département décide de ne pas engager les travaux de Bienvenu-Martin, se posera alors la question du devenir du réseau d'éducation prioritaire. Qui ne peut en l'occurrence pas être, comme les élèves, réparti sur chaque établissement... ■

C. L.

LES MUTATIONS D'ENSEIGNANTS

EN DEUX TEMPS

Chaque année, des dizaines d'enseignants demandent à quitter l'Yonne. Des demandes accordées en deux temps : par le ministère puis par le directeur des services départementaux de l'Éducation nationale, Annie Portouche. La première phase vient de valider la mutation de 17 des 190 candidats au départ.

En mai, à travers la phase 2 (in-éte-éte), la DSDEN en accordera d'autres. « Mais pour que je puisse en laisser sortir du département, il faut que mes homologues m'appor-tent des entrées », explique la DSDEN, consciente que les départs ne seront pas aussi nombreux que l'an dernier (« plus d'une cinquantaine »), compte tenu du faible nombre accordé en

première phase par le ministère. « Cela représente la moitié des partants de l'an dernier [sur la phase 1, ndr] », confirme Marie Lamoureux, du syndicat SE-Unsa 89. « Ces résultats laissent 173 collègues dans l'impasse. [...] Trop de professeurs restent plusieurs années [...] loin de leur famille ou en disponibilité, mais ne pouvant exercer leur métier là où ils vivent. »